

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 FEVRIER 2013

Présents :

Enseignants : Messieurs Mokhtari, Caro, Gall, Carrière et Vandermoere
Mesdames Genty, Haddad, Ragani, Carrière et Vielcazals
Indépendants : Mesdames Dahan, Dupont, Pineiro, Goorimothy et Oskargil
FCPE : Mesdames Guy, Deshagette et Brugier
Mairie : M Degryse (Conseiller municipal)

Excusés :

IEN : M Sarie
DEEN : Me Plouvier
FCPE : Devillebichot
Indépendants : Larbre, D'onghia

1) L'aide personnalisée

Voici les effectifs concernés par le dispositif pour la troisième période :
7 CP, 8 CE1, 7 CE2, 7 CM1, 6 CM2 (soit 35 élèves)

2) Les évaluations CP

- Les évaluations ont eu lieu au retour des vacances de Noël (la passation s'est effectuée sur trois semaines), soit un mois avant celles de l'an dernier, bien qu'elles étaient composées des mêmes items. Me Vielcazals précise qu'il a donc fallu avancer quelque peu la progression annuelle afin de préparer les évaluations. Certains items seront donc revus plus tard dans l'année (notamment concernant les exercices échoués par les élèves).

- Les résultats sont les suivants :

En français : 41 élèves ont plus de 66% de réussite tandis que les 5 autres n'ont pas été évalués sur tous les items.

En mathématiques : 3 élèves ont entre 50 et 66% ; 37 enfants ont plus de 66% tandis que 6 élèves n'ont pas été évalués sur quelques items.

Il est à préciser que ces évaluations seront une base afin de constituer les groupes d'aide personnalisée pour la prochaine période.

3) La remise des livrets

L'équipe enseignante, par l'intermédiaire de M.Gall, tient à revenir sur la manière dont s'est déroulée la remise des livrets du premier trimestre, durant le mois de décembre. Durant la soirée consacrée à la rencontre traditionnelle avec les parents, de nombreuses créations d'arts visuels créées par les élèves et affichées dans les couloirs de l'école, ont été décrochées, voire arrachées et donc détériorées. Parallèlement, les sanitaires de l'école ont été dégradés par le jet de boulettes de papier mouillé sur les murs et plafonds. De ce fait, les enseignants tiennent à rappeler que les élèves sont censés être sous la surveillance de leurs parents durant ce laps de temps et qu'il serait bon que ce genre d'incidents ne se renouvellent pas.

4) Le concours kangourou

M. Vandermoere explique que quatre classes du cycle 3 (les deux CE2, les CM1-CM2 et le CM2) sont inscrites au concours annuel (et national) de jeux mathématiques « Kangourou ». Il s'agit d'exercices (ludiques) classés dans un ordre croissant de difficulté, pour lesquels cinq réponses sont proposées. Les questions font appel à la logique, à l'observation et au raisonnement. Chaque élève reçoit un lot de participation, tandis qu'à l'issue du classement national, les meilleurs d'entre eux pourront gagner d'autres lots plus conséquents (tels que des livres de jeux mathématiques par exemple). Le montant de l'inscription est pris en charge par la coopérative de l'école.

5) La classe de neige

M.Gall dresse un bilan très positif du séjour, expliquant qu'hormis un nombre important de malades, tout s'est très bien déroulé. Cependant, force est de constater que l'emploi de téléphones mobiles personnels par une partie importante des élèves des deux classes concernées, a été problématique car certaines familles ont passées des appels à des heures très tardives. De ce fait, l'équipe enseignante réfléchit à changer le mode de communication entre les élèves et leurs parents, en vue du séjour de l'an prochain. Il est évoqué que seul le site internet ne serve de ressource à cet effet.

6) La kermesse

Comme l'an dernier, elle devrait se tenir le samedi 1^{er} juin. En vue de sa préparation, une réunion (conviant les parents d'élèves volontaires pour aider à sa conception) est prévue le samedi 20 avril à 10h.

M. Mokhtari désire diffuser un courrier destiné aux parents d'élèves afin de les solliciter pour d'éventuels dons (lots neufs, aliments pour la buvette,...) afin que l'événement coûte la moins cher possible à l'école. Comme à l'accoutumée, les

bénéfices de la kermesse seront employées afin de payer le montant de la sortie de fin d'année.

7) Chantécole

Me Carrière explique que cette année, l'ensemble des classes de l'école participe à cet événement qui se déroulera comme suit :

- Lundi 08/04 : chants des classes devant un public composé des autres élèves qui participent.
- Mardi 09/04 : spectacle à destination des élèves, dans lequel, cette année, les deux classes de CE2 participeront en procédant à un chant de leur composition.

8) La sortie de fin d'année

Cette année, l'ensemble de l'école se rendra à « la Mer de Sable » le vendredi 21 juin.

M.Mokhtari en profite pour donner le détail des autres sorties prévues d'ici la fin de l'année :

- Les CM1 et CM1-CM2 se rendront à Provins le lundi 13 mai.
- Les CM1 (le matin) et les CM2 (l'après-midi) iront visiter la station d'épuration de Boneuil le mardi 16 avril.
- Les CM1-CM2 et les CM2 visiteront le Château de Pierrefonds le mardi 21 mai.
- Les CM2 se rendront à l'usine de recyclage.
- Les deux classes de CE2 se déplaceront à Samara le mercredi 22 mai.
- Les deux classes de CE1 (fin mai) et les deux classes de CP (vendredi 7 juin) ont prévu une visite sur le site Exploradôme.

9) La réforme des rythmes scolaires

A ce sujet, l'enjeu est de faire remonter à l'Inspection Académique, la position du Conseil d'Ecole quant à sa volonté ou non d'adopter le projet de réforme pour la rentrée scolaire 2013.

M. Degryse explique que la municipalité de Saint-Brice (bien que favorable à un report de cette réforme) a tenu à consulter l'avis des parents d'élèves (lors d'une réunion), ainsi que celui des enseignants des écoles de la commune afin de connaître leur avis (avant une éventuelle consultation des associations). Il s'avère que la très grande majorité des parents d'élèves étant contre l'instauration de cette réforme à échéance du mois de septembre prochain (tout comme l'immense majorité des enseignants), la commune de Saint Brice (par l'intermédiaire de son Maire), s'apprête à rendre prochainement une réponse officiellement favorable à un report de la réforme pour la rentrée scolaire 2014.

M.Degryse tient à préciser que malgré sa volonté de prendre en compte en priorité le souhait des familles et des professionnels de l'éducation, cette décision arrange beaucoup les acteurs de la Mairie car la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires est colossale et demandera donc du temps et une organisation très complexe. Enfin, le conseiller municipal rappelle que les équipes enseignantes seront très largement consultées afin de mettre en œuvre cette réforme.

La décision est validée par un vote du conseil d'école (les 18 personnes présentes étant favorables à un report pour la rentrée scolaire 2013-2014).